



Master mention Urbanisme et aménagement parcours Aménagement et collectivités territoriales

Présentation

Objectifs

Les étudiants issus du Master ACT sont amenés à travailler dans les collectivités territoriales ou à leur côté (Régions, EPCI, bureaux d'étude, agences d'urbanisme, services de l'État...).

C'est un master généraliste qui couvre les différentes problématiques d'aménagement du territoire (habitat, mobilités, énergie, tourisme, paysages, développement rural, etc.).

Compétences visées

Le Master ACT vise à faire acquérir aux étudiants des connaissances et compétences dans les domaines suivants :

- **Stratégies et développement territorial** : diagnostic des territoires, analyse des dynamiques territoriales, stratégies territoriales, évaluation et prospective, développement économique, transport, habitat, développement rural, tourisme, culture, transition énergétique, etc ;
- **Planification territoriale** : élaboration de documents de planification territoriale (SCOT, PLUi, PCAET, PLH, PDU, SRADETT...), évaluation et prospective, etc ;
- **Connaissance des collectivités** et de leur contexte juridique : droit des collectivités, sociologie politique, finances locales, etc.

Le master ACT forme également aux **méthodes d'analyse** des dynamiques territoriales :

- Méthodes d'analyse territoriale : SIG, statistiques, techniques d'enquêtes (observation de terrain, questionnaires, entretiens)
- **Savoirs professionnels** : management de projet, évaluation des politiques publiques, réponse à appel d'offre, préparation au concours, conduite et financement de projets, marchés publics, etc.

Organisation de la formation

A vocation professionnalisante, la formation proposée dans le master ACT favorise les liens avec le milieu professionnel de l'aménagement du territoire, et propose :

- > Un coencadrement du master par un.e professionnel.le associé.e qui, parallèlement à ses enseignements dans le master, exerce une activité professionnelle extérieure dans le

domaine de l'aménagement, ce qui favorise la liaison avec le monde professionnel ;

- > Des cours assurés par des professionnels issus de différents types de structures (collectivités territoriales, services de l'Etat, bureaux d'étude) ;
- > Des conférences professionnelles et visites de terrain, animées par des professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme ;
- > Une Journée des anciens étudiants pour échanger avec les anciens étudiants du master ACT sur leur expérience professionnelle ;
- > Des ateliers de mise en situation professionnelle, proposés aux étudiants en Master 1 et en Master 2. En Master 2, la promotion des étudiants est répartie en plusieurs groupes de 4-5 étudiants qui travaillent pendant toute l'année sur une commande réelle émanant d'une structure extérieure (collectivité territoriale, services de l'Etat, bureau d'étude, agence d'urbanisme)
- > La formation se conclut par un stage obligatoire de 4 à 6 mois, entre mai et octobre à l'issue du Master 2.

Equipe Pédagogique :

Afin de permettre aux étudiants d'acquérir les savoirs dans les différents champs disciplinaires et les méthodes variées nécessaires pour tout professionnel de l'aménagement du territoire, l'équipe pédagogique est composée :

- d'enseignants issus de quatre structures de recherche rennaises : le laboratoire ESO-Espaces et sociétés (géographie, aménagement, sociologie), le laboratoire LIRIS (économie, sociologie, droit, gestion), le laboratoire ARENES (sciences politiques), et le laboratoire TEMPORA (histoire).
- de professionnels travaillant dans différents types de structures (collectivités territoriales, services de l'Etat, bureaux d'étude)

Admission

Conditions d'admission

Le master ACT accueille 20 étudiants en master 1 et 20 étudiants en master 2.



Le master ACT est ouvert de façon privilégiée aux titulaires d'une licence de Géographie-Aménagement, de Droit public, de Science Politique, d'AES (parcours Administration générale des territoires) ou d'Economie territoriale, d'un BUT Carrières sociales (parcours Villes et territoires durables), d'une Licence professionnelle Aménagement et urbanisme en faisant acte de candidature, dans la limite des capacités d'accueil.

Les étudiants diplômés d'autres licences (Histoire, Environnement, Sciences de la vie et de la terre, Sociologie, Economie, Agronomie, Architecte, IEP) peuvent également se porter candidat.

Candidatures en Master 1 :

La procédure de sélection des candidats pour l'admission se déroule par une sélection sur dossier. Les critères d'évaluation des candidatures sont la qualité du cursus académique, la motivation du candidat et l'adéquation du projet professionnel avec la formation proposée par le master ACT.

Candidatures en Master 2 :

Pour les étudiants ayant validé leur 1^{ère} année de master ACT (obtention d'une moyenne générale supérieure à 10 pour chacun des semestres), l'accès est de droit pour la 2^e année.

Il est cependant possible de candidater directement au Master 2 pour des candidats n'ayant pas suivi le Master 1 ACT. Il faut pour cela faire acte de candidature via la plateforme eCandidat de l'Université Rennes 2

Modalités d'inscription

Pour les candidatures en master : consulter la plateforme nationale (<https://www.monmaster.gouv.fr/>).

En savoir plus : <https://www.univ-rennes2.fr/formation/inscriptions-candidatures/master>

Public cible

La formation s'adresse à des étudiants diplômés d'un niveau minimum Bac +3 pour l'entrée en 1^{ère} année (M1) et Bac +4 pour l'entrée en 2^{ème} année (M2) issus de formations initiales diversifiées : géographie, aménagement, administration économique et sociale (parcours AGT), sociologie, économie et gestion, droit et science politique, architecture, histoire, métiers de l'administration territoriale, métiers de l'aménagement et du paysage, ingénieurs et diplômés des Instituts d'Études Politiques.

Et après ?

Poursuite d'études

Mastères spécialisés, Doctorat *notamment au sein du laboratoire [ESO - Espaces et sociétés](#)

Débouchés professionnels

Les anciens étudiants du master occupent des emplois dans des structures variées :

- Collectivités territoriales (EPCI notamment) : études urbaines, documents de planification (SCoT, PLU), urbanisme réglementaire, chargés de mission revitalisation urbaine, chargés de mission transition énergétique, chargés de mission mobilités durables, etc ;
- Bureaux d'études : chargé de mission, études, assistance à maîtrise d'ouvrage, conseil ;
- Agences d'urbanisme : chargé d'études territoriales.

Pour plus d'information voir [l'enquête d'insertion réalisée](#) auprès des diplômés 2020. Cette enquête montre un excellent taux d'insertion professionnelle dans la première année suivant l'obtention du diplôme, essentiellement sur des postes de cadre supérieur dans le secteur public (catégorie A).

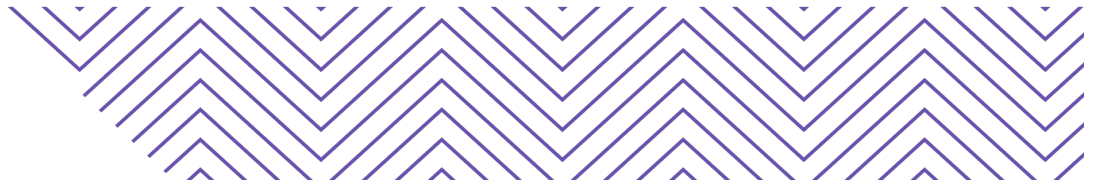
Les + de la formation ?

Vie étudiante

Les étudiants de la formation ACT ont une association : visites de terrain, soirées débats, journées des anciens, préparation des soutenances...

International

Un voyage d'étude en Europe est organisé chaque année pour les étudiants en 2^{ème} année. Dernières destinations : Athènes, Vienne, Copenhague, Sarajevo, Istanbul, Stockholm . Les



étudiants souhaitant faire un semestre ou une année à l'étranger bénéficient des nombreux partenariats de l'université Rennes 2.

Stage

- > **Stage:** Obligatoire (4 à 6 mois en master 2)

En 1^{ère} année : un stage conseillé de 4 mois maximum (peut se dérouler à l'étranger). Objectif : activité professionnelle ou bénévole auprès d'une collectivité territoriale, d'un bureau d'étude, d'une entreprise ou d'une association orientée vers les questions d'aménagement.

En 2^{ème} année : un stage obligatoire de 4 à 6 mois (peut se dérouler à l'étranger)

Exemples de mission confiées aux stagiaires : analyse des possibilités d'optimisation foncière dans le cadre de la réduction de l'artificialisation des sols, mise en oeuvre de stratégies de transition énergétique, accompagnement de programmes de revitalisation urbaines, diagnostic et prospective sur les mobilités en zone rurale, évaluation d'un SCoT, mise en place d'un référentiel foncier pour les zones d'activités, mise en place d'une politique d'ingénierie territoriale pour un département, animation de la concertation autour de projets éoliens, accompagnement d'une politique de développement par la culture, évaluation des impacts du tourisme sur les commerces...

Alternance

- > **Type de contrat:** Contrat de professionnalisation, Contrat d'apprentissage

En 2^e année de master ACT, il est possible de suivre la formation en alternance dans le cadre de contrats de professionnalisation ou de contrats d'apprentissage. Le rythme de l'alternance est hebdomadaire avec 2,5 jours en cours à l'université et 2,5 jours en entreprise par semaine, suivi d'une période longue en entreprise (6 mois) en fin de formation. Le nombre d'étudiants en alternance en Master 2 ACT est limité à 5, la recherche d'un contrat de professionnalisation étant à l'initiative des candidats.

Le master ACT est également ouvert aux candidats en reprise d'étude ou en formation continue. Le programme de formation est alors établi en fonction des besoins des candidats, sur la base de l'évaluation de leur dossier et de leurs acquis professionnels.

Pour tout renseignement administratif sur l'alternance, la reprise d'études ou la formation continue, contacter le [Service Formation Continue et Alternance \(SFCA\)](#) de l'Université Rennes 2.

Infos pratiques

- > **Composante :** UFR Sciences sociales
- > **Durée :** 2 ans
- > **Crédits ECTS :** 120 crédits
- > **Alternance :** Oui
- > **Formation accessible en :** Formation initiale, Formation continue, Formation en alternance
- > **Lieu d'enseignement :** Rennes
- > **Campus :** Rennes, Villejean

Laboratoire(s) partenaire(s)

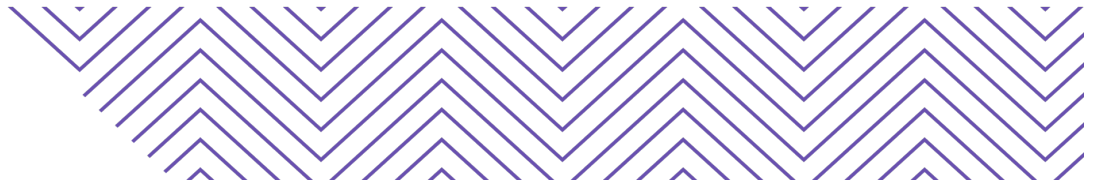
- > [Laboratoire Espaces et sociétés \(UMR 6590 CNRS\)](#)

Structures professionnelles (privées - publiques - associations)

- > [Institut d'aménagement et d'urbanisme](#)
- > [Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement-Urbanisme](#)

Infos complémentaires

- > [Livret de l'étudiant](#)
- > [Suivi des diplômés](#)



Programme

Master 1

Semestre 7

UEF1 - Savoirs fondamentaux en urbanisme 6 crédits
 - Droit urbanisme 4 crédits
 - Politiques habitat 2 crédits

UES1 - Contextes et outils des stratégies territoriales 9 crédits
 - Droit de l'intercommunalité 2 crédits
 - Finances locales 2 crédits
 - Approche quantitative des dynamiques territoriales 2 crédits
 - Rencontre des collectivités territoriales 1 crédits
 - Outils de planification territoriale 2 crédits

UMI1 - Outils méthodologique pour l'aménagement 6 crédits
 - SIG pour l'aménagement et l'environnement 2 crédits
 - Techniques d'enquête : questionnaire 2 crédits
 - Techniques d'enquête: observation et entretien 2 crédits

UMI2 - Enjeux, outils et politiques d'aménagement 1 6 crédits
 - Cours à choix 1 2 crédits
 1 élément(s) au choix parmi 4 :
 - Espaces publics 1.5 crédits
 - Métropolisation et marketing territorial 1.5 crédits
 - Mobilités durables 1.5 crédits
 - Paysage : de l'objet à ses représentations 1.5 crédits
 - Cours à choix 2 2 crédits
 1 élément(s) au choix parmi 4 :
 - Espaces ruraux et politiques de développement 1.5 crédits
 - Données et villes intelligentes 1.5 crédits
 - Numérique et évolutions des modes de vie 1.5 crédits
 - Mobilités résidentielles et quotidiennes 1.5 crédits
 - Cours à choix 3 2 crédits
 1 élément(s) au choix parmi 4 :
 - Patrimoine et aménagement 1.5 crédits
 - Géographie de l'environnement : démarches et éthique 1.5 crédits
 - Tourisme et territoires 1.5 crédits
 - BIM, CIM et transformation des pratiques de projet 1.5 crédits

UEL7 - Langues 3 crédits

Enseignements facultatifs
 1 Option
 - Validation de l'engagement étudiant

Semestre 8

UEF1 - Savoirs fondamentaux en urbanisme 2 2 crédits
 - Histoire de la ville et des théories de l'urbanisme 2 crédits

UES1 - Projets et acteurs de l'aménagement 13 crédits
 - Politiques habitat 1 crédits

- Atelier Aménagement et collectivités territoriales 4 crédits
 - Conception de projets de territoire 2 crédits
 - Stratégies territoriales face aux enjeux environnementaux 3 crédits
 - Sociologie des élus locaux 3 crédits

UMI1 - Outils méthodologique pour l'aménagement 6 crédits
 - Atelier territorial 4 crédits
 - Communication et design graphique 2 crédits

UMI2 - Enjeux, outils et politiques de l'aménagement 2 6 crédits
 - Cours à choix 1 2 crédits
 1 élément(s) au choix parmi 4 :
 - Morphologie et design urbain 2 crédits
 - La fabrique de la ville en 4D 2 crédits
 - L'individu dans la ville: perception, représentation 2 crédits
 - Hydrosystemes: processus, gestion et qualité des milieux 2 crédits
 - Cours à choix 2 2 crédits
 1 élément(s) au choix parmi 4 :
 - Santé et territoires 2 crédits
 - Nature ville 2 crédits
 - Acquisition et gestion foncière 2 crédits
 - Stratégies urbaines dans les Suds 2 crédits
 - Cours à choix 3 2 crédits
 1 élément(s) au choix parmi 4 :
 - Risques , vulnérabilité et territoires 2 crédits
 - Urbanistes contemporaines 2 crédits
 - Approches sensibles : ambiances, usages et projets 2 crédits
 - Services, proximité et développement local 2 crédits

UEL8 - Langues

Enseignements facultatifs
 1 Option
 - Validation de l'engagement étudiant

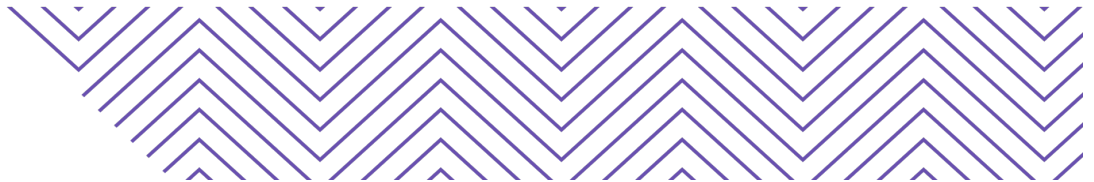
Master 2

Semestre 9

UES1 - Enjeux du développement territorial 9 crédits
 - Politiques de transition énergétique 2 crédits
 - Aménagement des milieux ruraux 3 crédits
 - Paysages et projets de territoire 2 crédits
 - Urbanisme temporaire 2 crédits

UES2 - Acteurs et controverses du projet territorial 1 5 crédits
 - Actualités et controverses de l'aménagement
 - Sorties terrain
 - Conférences professionnelles

UES3 - Savoir-faire professionnels 1 5 crédits
 - Insertion professionnelle
 - Evaluation des politiques publiques



- Commande territoriale et cahier des charges
- Management du projet territorial

UES4 - Atelier professionnel 6 crédits

UMI1 - Approches internationales, stratégies et projets 1 5 crédits

2 élément(s) au choix parmi 4 :

- Gouvernance territoriale et politiques d'aménagement 2.5 crédits
- Approches critiques des enjeux urbains 2.5 crédits
- Gestion de projet urbain 2.5 crédits
- Questions urbaines dans les villes des suds 2.5 crédits

Enseignements facultatifs

1 Option

- Validation de l'engagement étudiant

Semestre 10

UES1 - Approches juridiques et administratives 4 crédits

- Droit environnement
- Marchés publics
- Préparation à la note de synthèse

UES2 - Acteurs et controverses du projet territorial 2 5 crédits

- Etudes de terrain 3 crédits
- Conférences professionnelles
- Visites de terrain
- Voyage d'étude
- Séminaire "Recherches sur les enjeux urbains contemporains" 2 crédits

UES3 - Savoir-faire professionnels 2 8 crédits

- Insertion professionnelle
- Animation et concertation
- Atelier professionnel

UES4 - Stage et mémoire 12 crédits

- Stage et mémoire
- Méthodologie mémoire

UMI1 - Approches internationales, stratégies et projets 2 1 crédits

- Workshop IAUR